	<b>SIECLE - Téléservices</b>	Scol- Téléservices
	<b>Fiche 4 : Regroupement d'élèves sous le même compte parent</b>	- Mise à jour 26/11/2015

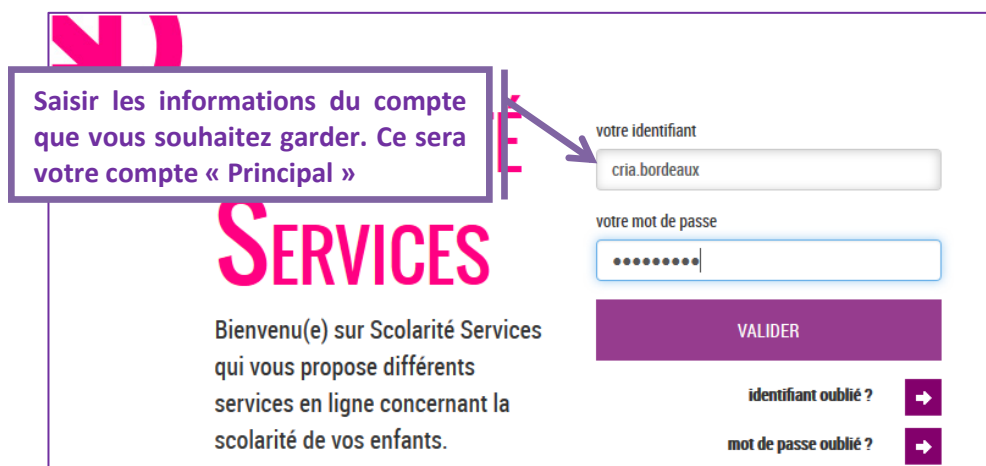
**A noter :** À partir de la rentrée 2015, pour des raisons réglementaires, il n'est plus possible de regrouper plusieurs responsables sur un même compte téléservices. Les comptes joints multi-responsables existants regroupant plusieurs responsables ont été supprimés le 25 novembre 2015. La procédure de re-notification pour ces parents a été communiquée aux établissements.

## 1. Comment faire un regroupement de comptes ?

**1.1** Dans un premier temps vous devez avoir créé et activé votre compte « **Principal** »  
Ensuite vous devez vous munir des courriers de notification des comptes restants s'ils n'ont pas encore été créés ainsi que des identifiants et mot de passe des comptes déjà créés/activés.

Le **regroupement** de comptes ne concerne que les **comptes responsables** et dans le but de rattacher tous les enfants à un même responsable légal. Chaque responsable peut en faire de même.

**1.2** Puis depuis la page d'authentification : [www.ac-bordeaux.fr/teleservices](http://www.ac-bordeaux.fr/teleservices)



Saisir les informations du compte que vous souhaitez garder. Ce sera votre compte « Principal »

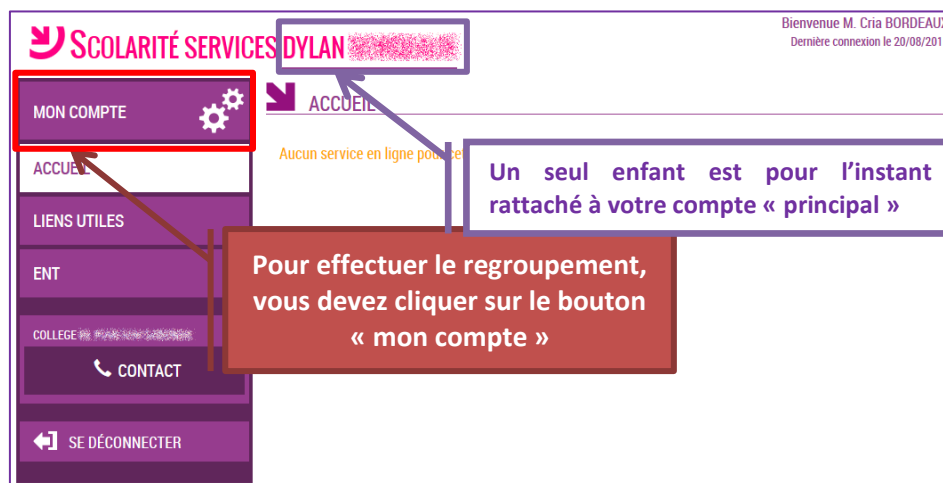
vous identifiant  
cria.bordeaux

vous mot de passe  
.....

VALIDER

identifiant oublié ? →

mot de passe oublié ? →



Bienvenue M. Cria BORDEAUX  
Dernière connexion le 20/08/2015

MON COMPTE

ACCUEIL

LIENS UTILES

ENT

COLLEGE

CONTACT

SE DÉCONNECTER

Aucun service en ligne pour ce

Un seul enfant est pour l'instant rattaché à votre compte « principal »

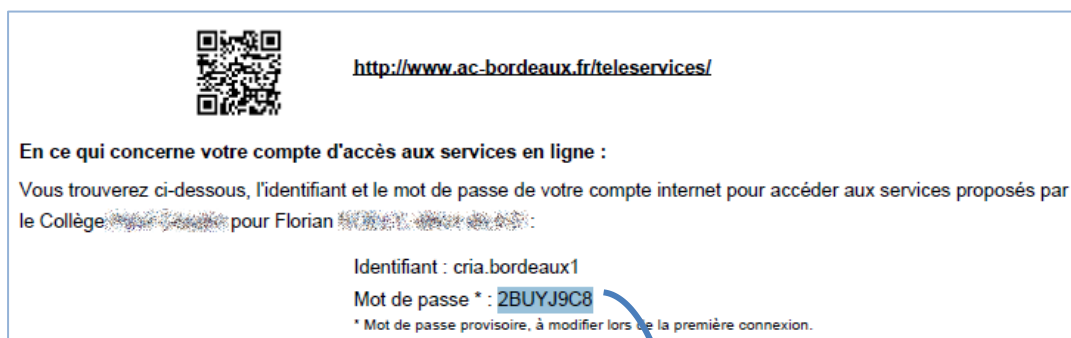
Pour effectuer le regroupement, vous devez cliquer sur le bouton « mon compte »

- 1.3** En cliquant sur le lien «**Gérer son compte**», vous arriverez sur l'espace de gestion du compte avec possibilités
- modification Adresse mail
  - modification du Mot de passe
  - et pour les responsables seulement, un bouton pour regrouper des comptes.



**1.4** Il vous suffit alors :

- Soit de saisir les informations présentes sur les autres courriers de notification
- Soit de saisir les informations d'un autre compte responsable déjà activé.




- La date de naissance de l'enfant vous sera également demandée.

1.5 - Vous devez par la suite avoir l'écran suivant :

COMPTÉ DE  
CRIA.BORDEAUX4 

PROFIL

ENFANTS

← RETOUR

↩ SE DÉCONNECTER

### REGROUPER DES COMPTES - CONFIRMATION

➤ Elèves rattachés à votre compte : cria.bordeaux

- 

➤ Elèves rattachés au compte que vous souhaitez regrouper : cria.bordeaux1


- 

En validant cette opération, vous confirmez la fermeture du compte cria.bordeaux1 et le rattachement de l'ensemble des élèves ci-dessus au compte cria.bordeaux

VALIDER

ANNULER

- Suivi de la confirmation de regroupement :



### CONFIRMATION DE REGROUPEMENT DE COMPTES

L'opération de regroupement des comptes a été effectuée avec succès.  
Seul le compte avec lequel vous êtes connecté reste disponible.  
Vous pourrez visualiser vos nouvelles informations d'ici quelques instants.

VALIDER

### Vérification :

Une fois l'opération de regroupement de comptes terminée, votre écran de gestion de votre compte doit afficher la liste des enfants rattachés à votre compte principal.

 **VOTRE COMPTE**

COMPTÉ DE  
CRIA.BORDEAUX 

PROFIL

ENFANTS

← RETOUR

↩ SE DÉCONNECTER

### ➤ ENFANTS

➤ Enfants rattachés au compte




Responsable : Cria BORDEAUX



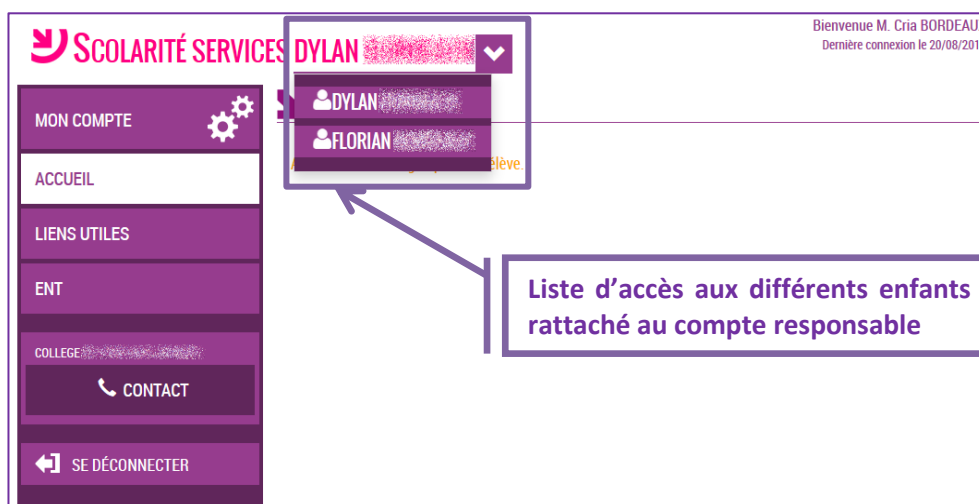
Responsable : Cria BORDEAUX

REGROUPER DES COMPTES

	<b>SIECLE - Téléservices</b>	<b>Scol- Téléservices</b>
	<b>Fiche 4 : Regroupement d'élèves sous le même compte parent</b>	- Mise à jour 26/11/2015

### Accès multi-enfants :

Et sur votre écran d'accès aux services, une liste déroulante vous permettra de changer d'enfant à consulter.



## II. Comment casser un regroupement de comptes ?

Seul l'établissement peut casser un regroupement de comptes en générant un nouveau compte Téléservices pour le responsable concerné. **Vous devez donc faire la demande à l'établissement où sont scolarisés vos enfants.**